

Walferdange, le 11.02.2011

INVITATION
à l'Assemblée Générale de l'ANCE
« Association Nationale des Communautés Educatives » a.s.b.l.

Chers/chères membres, collaborateurs/-trices et ami(e)s de l'ANCE,
Nous avons l'honneur de vous inviter à notre Assemblée Générale qui aura lieu

Mardi, le 15 mars 2011
au Centre Prince Henri
3, route de Diekirch - 7201 Walferdange

Ordre du Jour

I. partie administrative de 17.30 - 18.00

1. Allocution de bienvenu du président
2. Rapports d'activités des membres du comité:
 - a) président, Charel Schmit
 - b) secrétaire, Danielle Lellingner
 - c) trésorier, Guy Aeckerle
3. Rapport des réviseurs de caisse (MM. Raymond Ceccoto et Michel Krier)
4. Discussion des rapports
5. Décharge du comité
6. Fixation des taux de cotisation
7. Election, resp. renouvellement partiel du comité *(Les membres désirant poser leur candidature pour le comité sont priés d'envoyer leur candidature à info@ance.lu, resp. de la présenter lors de l'Assemblée Générale)*
8. Présentation et discussion du programme d'activité et budgétaire 2011
9. Discussion libre
suivi d'un pot d'amitié

II. conférence-audition de 19.30 - 21.30 : voir le programme au verso

INVITATION

Dans le cadre de l'Assemblée Générale de l'ANCE
« Association nationale des communautés éducatives »

Chers/chères membres, collaborateurs/-trices et ami(e)s de l'ANCE,
Nous avons l'honneur de vous inviter à la conférence-audition sur

Conférence-audition
au sujet du
3^e et 4^e rapport gouvernemental sur les Droits de l'Enfant¹
qui aura lieu
Mardi, le 15 mars 2011 à 19.30
au Centre Prince Henri
3, route de Diekirch - 7201 Walferdange

Le 3^e et 4^e rapport combiné a été réalisé par le Service des Droits de l'Enfant du Ministère de la Famille et de l'Intégration sur base des contributions écrites de neuf ministères. L'Etat luxembourgeois va présenter son rapport sur la situation des droits de l'enfant devant le « Comité des Droits de l'Enfant » de l'Organisation des Nations Unies à Genève lors de la 63^{ème} session prévue en juin 2013. (<http://www2.ohchr.org/english/bodies/crc/sessions.htm>)

Dans la perspective d'associer les acteurs de la société civile et les organisations non-gouvernementales au processus de monitoring des droits de l'enfant à Luxembourg, l'ANCE invite tous les représentants des acteurs collectifs, A.S.B.L., ONG, services et institutions du secteur socio-éducatif, du monde associatif et/ou académique à participer à une conférence-audition sur la situation actuelle et les perspectives d'avenir en matière des droits de l'enfant au Luxembourg.



19.30 - 20.00: Présentation du 3^{ème} et 4^{ème} rapport gouvernemental sur les Droits de l'Enfant et des principales mesures adoptées depuis le dernier rapport 2002. Exposé introductif par **Claude Janizzi**, responsable du Service des Droits de l'Enfant auprès du Ministère de la Famille et de l'Intégration.

20.00 - 21.00 : Avis et prises de parole des représentants des divers acteurs
Inscription souhaité via courriel à info@ance.lu

21.00 - 21.30 : Discussion au sujet des perspectives en matière des Droits de l'Enfant à Luxembourg et l'élaboration d'un futur plan d'action

¹ Conformément à l'article 44 de la Convention relative aux droits de l'enfant, les Etats parties se sont engagés à soumettre au « Comité International des Droits de l'Enfant » un rapport quinquennal sur la mise en œuvre de ladite Convention. Le 3^e et 4^e rapport combiné (inclus les recommandations du comité) contient les principales mesures adoptées par le Luxembourg depuis le dernier rapport remis en 2002. Les rapports antérieurs ainsi que les recommandations du Comité International peuvent être consultés sur le site internet du Ministère de la Famille et de l'Intégration : www.mfi.public.lu/publications/index.html.